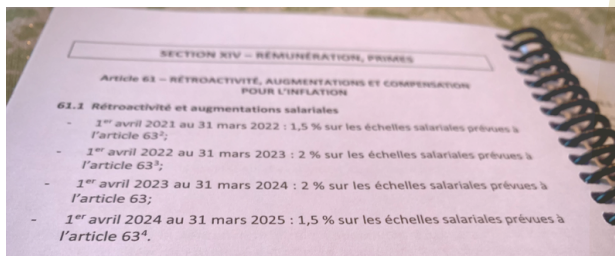


AUGMENTATIONS SALARIALES AU 1ER AVRIL LE STTRC DEMANDE UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

Nous sommes sortis insatisfaits d'une rencontre avec les représentants de la direction pour discuter de notre augmentation pour 2024-2025. La convention prévoit un minimum de 1,5%, c'est ce qu'on a... pour le moment. Ils nous ont écouté, nous avons échangé, et c'est tout. C'est ce qui se passe quand ce sont les Ressources humaines qui agissent comme intermédiaires entre nous et nos patrons. Du bon monde, mais pas de mandat pour régler.



Notre demande est pourtant simple, nous souhaitons un traitement équitable. La Guilde a signé à 2% pour cette année avec en prime une rétro qui donne 3,5% dans les échelles salariales pour 2022 et la même chose pour 2023. Nos contrats de travail ont des clauses différentes parce que nous avons des réalités distinctes, mais un employé du Québec et de Moncton vaut autant qu'un employé du ROC.

Nous leur avons demandé de retourner voir leurs patrons et de nous revenir avec une offre qui respectera ce principe. Nous avons ajouté que toute entente qui ne sera pas équitable sera vivement dénoncée comme une preuve éclatante d'un traitement discriminatoire. On nous demande d'absorber 50% des postes qui seront abolis mais quand vient le temps de passer à la caisse, c'est non? Elle est passée où, l'équité, Mme Tait? Dans les primes?

Les discussions se poursuivent, on attend la proposition patronale.

UN SYNDICAT MOBILISÉ QUI PARLE D'UNE SEULE VOIX



Les coupes subies au compte-gouttes depuis décembre rendent le climat à Radio-Canada anxiogène, pour dire le moins. Les membres sont inquiets et ça se ressent dans tous les départements, à juste titre. Le STTRC, parallèlement à son travail au comité mixte pour épauler les membres dont le poste est coupé, se prépare aux négociations de la prochaine convention collective. 2025 arrive à grands pas et les événements de mobilisation prendront de plus en plus d'ampleur. Ceux-ci n'ont jamais arrêté, que ce soit dans plusieurs régions où des rencontres ont lieu avant les comités de relations de travail locaux, ou bien lors de marches syndicales de soutien depuis que les mises-à-pied s'intensifient ailleurs aussi et prennent la forme d'une véritable crise des médias.

Les 3000 membres de notre syndicat seront invités à prendre part à cet élan, de plusieurs façons. Les assemblées syndicales d'avril et juin verront la formation de notre comité de négociations qui veillera à l'amélioration de notre contrat de travail, comme nous le soulignons en page 2. C'est une excellente occasion de s'informer et de mettre l'épaule à la roue.

Un plan de mobilisation et de communication est en préparation et sera présenté prochainement, avec des objectifs précis à réaliser, des moyens pour y arriver et des dates pour le faire. Le comité de mobilisation veillera à mettre le tout en oeuvre. Restez à l'affût des prochaines infolettres, du groupe de discussion Facebook et des communiqués. L'information amène des membres unis qui se mobilisent, et les actions de ceux-ci informent tous les membres de notre force collective!

Vous avez des idées d'initiatives? Ça tombe bien, votre syndicat veut vous entendre et aura besoin de bras. L'idée est de travailler de façon concertée, d'évaluer à quel degré et à quel moment une bonne initiative sera la plus profitable en s'intégrant dans le plan. Pour parler d'une seule voix.

Envoyez un courriel à christian@scrc.qc.ca ou parlez-en à votre délégué de section qui relatera l'info.

À voir pages suivantes :

- Invitation à l'assemblée générale
- Pourquoi devrais-je m'identifier?
- Mise à jour de l'ancienneté
- La prudence est de mise

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

20 AVRIL



Photo: David Grand'Maison

Le syndicat travaille d'arrache-pied au jour le jour pour répondre aux problèmes et inquiétudes des membres reliés à l'application de notre convention collective, mais il est beaucoup plus que ça. C'est une organisation démocratique qui élit des délégués de section, des délégués oeuvrant sur des comités de travail et qui se donne des règles internes de fonctionnement. Et c'est en assemblée que tous les membres ont l'opportunité de faire entendre leur voix en votant. C'est là où la mobilisation prend tout son sens et où les décisions décisives se prennent.

Les 31 janvier et 1er février derniers, vos délégués du Conseil syndical se sont réunis pour discuter des enjeux à venir (voir photo). C'est à ce moment-là que les problèmes vécus par les membres deviennent le sujet de discussions et de décisions pour préparer le travail à venir. La formation du comité de négociations, par exemple, a fait partie des sujets importants. Les assemblées annuelles sont donc le meilleur moyen de connaître plus en profondeur les orientations du STTRC.

Pour permettre tout cela, il est bon de rappeler que les assemblées doivent se tenir pendant que les employés ne travaillent pas. C'est pourquoi elles ont lieu principalement le samedi. Depuis peu, il est toutefois possible d'y assister en visioconférence, ce qui facilite la vie de plusieurs parents ou autres membres qui ne peuvent pas se déplacer. Les assemblées physiques se tiennent encore quand le nombre de demandes à cet effet est au rendez-vous, ce qui sera le cas à Montréal.

Au menu, la présidence et les responsables du Bureau syndical feront leur bilan annuel. Les comités de relations de travail, CRT locaux, litiges et griefs, comité mixte d'évaluation des emplois et autres feront aussi leur rapport sur la dernière année. Ce sera aussi le temps de lancer le processus d'élection au comité de négociation. Tous les détails seront dévoilés à cet effet. Au terme du processus, les membres seront appelés à passer au vote pour la formation du comité dans une assemblée qui se tiendra au mois de juin.

L'invitation à l'assemblée sera envoyée aux membres par courriel. Inscrivez-vous en grand nombre!

MISE À JOUR DE L'ANCIENNETÉ

Une mise à jour de la date d'ancienneté des employés a été faite dans Workday, selon l'employeur. Une communication officielle de Radio-Canada expliquant les modifications devrait être envoyée à tous vendredi. Un premier courriel a été envoyé par erreur le 2 avril. Les informations ont ensuite été enlevées dans le système par l'employeur, ce qui explique qu'elles ne sont plus visibles et que l'onglet Ancienneté STTRC soit momentanément disparu. L'employeur assure que le tout sera réactivé le 5 avril.

Quelle ancienneté?

La liste d'ancienneté a été réalisée par la direction. L'ancienneté s'accumule à partir de la date d'embauche. Elle s'exprime en années et jours civils. Chaque jour travaillé équivaut à une journée d'ancienneté. L'ancienneté est importante puisqu'elle est utilisée notamment pour déterminer l'ordre d'abolition des postes. Elle n'a rien à voir avec le service continu ou le service continu reconnu.

Les modifications ont été faites par l'employeur et il se pourrait qu'il y ait des erreurs. Il est important de savoir que vous avez 30 jours civils, à compter de la publication de la nouvelle date d'ancienneté, pour contester. La période pouvant faire l'objet d'une contestation se situe entre le 26 février 2023 et le 25 février 2024. L'adresse courriel pour signaler les erreurs est le rh.anciennete@radio-canada.ca.

En tout temps, le syndicat peut vous accompagner dans cette démarche.



POURQUOI RADIO-CANADA VEUT SAVOIR COMMENT JE M'IDENTIFIE?



Vous êtes sûrement plusieurs à avoir eu, depuis quelques semaines, des rappels de Workday vous demandant de répondre au recensement culturel en indiquant votre genre, votre origine ethnique, votre handicap, etc. Vous vous demandez peut-être de quel droit Radio-Canada exige que vous partagiez ces informations. Sachez que Radio-Canada, en tant que récipiendaire de financement fédéral, a l'obligation d'être à l'image des communautés où la Société est présente. Bref, notre effectif doit ressembler aux villes où il y a des stations, petites et grandes. Le gouvernement exige que Radio-Canada rende des comptes annuellement sur cette question.

Or, depuis l'entrée en vigueur de Workday, bien des personnes qui avaient répondu au recensement culturel par le passé ont choisi de ne plus le faire. C'est correct, ça leur appartient. Par contre, ça nous laisse avec un problème sérieux de non-représentativité des réponses. En d'autres mots, le pourcentage de répondants n'est pas assez élevé pour qu'on puisse faire des statistiques sur l'évolution de l'effectif ou même remplir les formulaires gouvernementaux. C'est pour avoir le plus de répondants possible d'ici juin que Radio-Canada a décidé de lancer une campagne de rappels auprès de ceux qui n'auraient pas encore répondu au recensement culturel.

Vous ne voulez pas répondre ou pensez que cette information ne regarde personne d'autre que vous? Pas de problème, cocher la case « Préfère ne pas répondre ». Le système arrêtera alors de vous envoyer le rappel, puisque vous aurez répondu et ça compte comme une catégorie à part pour les statistiques.

Pour ceux qui auraient des inquiétudes quant à la sécurité de l'information, sachez que l'information est maintenue dans Workday, sur un support virtuel (le fameux « nuage »), système sur lequel Radio-Canada a fait plusieurs tests de sécurité informatique, à la demande du Vérificateur général du Canada. Ces tests ont tous été concluants, le partenaire externe Workday applique des normes de sécurité rigoureuses. Ce n'est évidemment pas une garantie.

Un portrait fiable nous permettrait d'avoir l'heure juste et d'exiger plus de Radio-Canada, preuve à l'appui!



GARDEZ UNE TRACE DE VOS HORAIRES



Contrairement à Artweb qu'on utilisait avant, Workday ne comporte pas de profil d'assiduité. Celui-ci s'avérerait pourtant très utile pour les employés temporaires qui voudraient, par exemple, contester une date d'ancienneté en prouvant qu'ils avaient bel et bien été au travail pour une période donnée. L'expérience passée nous montre que nos données archivées peuvent disparaître, on n'a qu'à penser à MaSource. Les horaires dans Workday pourraient aussi être disponibles seulement pour une période de temps limitée.

Dans le cas des employés permanents, la question se pose moins mais nous recommandons aux membres à risque de garder une trace de leurs horaires en effectuant une capture d'écran de chaque nouvel horaire, ou une photo. C'est facile, rapide, et pourrait vous éviter bien des désagréments.

Cela garde aussi une trace de l'historique des heures associées à un poste en particulier alors que le résumé n'est pas aussi précis dans Workday. Ce qui est utile pour un employé occupant plus d'un poste.

Donc, à vos cellulaires, on n'est jamais trop prudents!